|  |  |
| --- | --- |
| **Gilles Diehl et toute l’équipe sont heureux de vous accueillir** **pour la 22ème année.****Les inscriptions auront lieu :****Au Forum des Associations le 11 septembre - 14h à 18h30****Stade de Kerlébert le 15 septembre de 14h00 à 15h15**LES CATEGORIES : Eveil athlétique (E.A)…………… *2013 - 2014 - 2015* Poussin (e)…………………………. *2011 - 2012* Benjamin (e)……………………….. *2009 - 2010* Minime………………………………. *2007 - 2008* Cadet (te)…………………………… *2005 - 2006* Junior……………………………….. *2003 - 2004* Espoir……………………………….. *2002 – 2001 - 2000* Senior……………………………….. *1988 à 1999* Master Femme……………………. *1987 et avant* Master Homme……………………. *1987 et avant*JOURS ET HORAIRES D’ENTRAINEMENTS\***Poussin (e**) : mercredi de 14h00 à 15h15 - Salle et piste de Kerlébert.Reprise le 15/09.**E.A :** mercredi de 14h00 à 15h15 - Salle et piste de Kerlébert.Reprise le 15/09.**Benjamin (e), Minime :** mardi et jeudi de 18h15 à 19h30, samedi de 10h à 11h30 (sous réserve) .Reprise le 14/09Cadet à master « lancer » : lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 18h00 à 20h et samedi de 14h à 16h au stade de Kerlébert.Reprise le 14/09Cadet, espoir, séniors et masters : mardi et jeudi de 18h10 à 20h00 au stade de Kerlébert. Reprise le 14/09Course à pied loisir : mardi et jeudi : de 18h30.à 20h00. Reprise le 14/09Marche sportive : mardi et jeudi : de 18h30.à 20h00. Reprise le 14/09A noter qu’il n’y a pas d’entraînement pendant**les vacances scolaires et jours fériés pour les jeunes.***\*Ces horaires sont donnés à titre indicatif et peuvent être modifiés en fonction* *de la disponibilité des infrastructures et des entraîneurs.* | REGLEMENT INTERIEURPour une année sportive conviviale , il est demandé aux athlètes de :* participer aux différents championnats : cross en hiver, compétition sur piste en été, rencontres en salle (pour les plus jeunes) et interclubs.
* les athlètes qualifiés aux championnats qui déclareront forfait sans prévenir le président (sauf avis médical) devront s’acquitter des pénalités.
* porter obligatoirement la tenue et s’inscrire sous le nom du club lors des compétitions.
* respecter les entraîneurs et les autres athlètes, respecter le matériel, les installations et locaux mis à leur disposition.
* aider lors des manifestations (trail, vide grenier, manifestation…).

*En cas de non respect du règlement et d’indiscipline, l’entraîneur préviendra les parents et l’athlète pourra être exclu du club.*INSCRIPTIONSPour l’inscription, le dossier est à donner complet dans une enveloppe  (la licence ne sera faite qu’à réception du dossier complet).A fournir : * Pour les majeurs : un certificat médical original, pas de photocopie (validité des certificats médicaux réduite à 6 mois au moment de la prise des licences :

décision de la LBA) y faire préciser « pratique de la compétition » pour les compétiteurs * Le questionnaire de santé (joint au dossier) demandé pour les mineurs, en remplacement du certificat médical
* Fiche de renseignement et charte complétées et signées (1 par athlète obligatoire) + 1 photo d’identité pour les nouveaux
* PASS SANITAIRE OBLIGATOIRE

La licence est obligatoire pour toute inscription au club. Le maillot ou tee-shirt (EA et PO) est obligatoire pour représenter le club.2 COTISATION ANNUELLE E*.A. et Poussin (e) = 95 € (TS compris)**Benjamin (e) Minime = 100 €* *Cadets = 110 €* *Juniors à vétérans = 125 €**Senior loisir = 95€**Marche sportive = 95€*Pour les séniors : veillez à bien réfléchir entre la licence compétition ou loisir car il ne pourra pas y avoir de modification dans la saison.  Un maillot sera prêté aux minimes pour les compétitions.*Réduction pour les familles : 2 athlètes -5€, 3 athlètes -15€ (sur la totalité)*  |
| ASSOCIATION QUEVEN ATHLETISME *56*  Complexe Sportif du Ronquédo – 56530 Quévenquevenatlhetisme56@gmail.comNous accueillerons toute personne disponible au sein de Quéven Athlétisme 56 pour encadrer nos jeunes et assister les entraîneurs, des formations sont prévues à cet effet. Les bénévoles seront les bienvenus durant toute l’année.ATHLETES ET PARENTS nous vous attendons. Pour tout contact :  Gilles DIEHL :  06.30.72.46.91 Ou :  quevenathletisme56@gmail.com http://www.quevenathletisme56.com  ASSURANCEQuéven Athlétisme 56 est affilié à la FFA et est assuré en responsabilité civile, il incombe à chaque athlète s’il le souhaite de s’assurer individuellement.  | SAISON 2021- 2022Organisation et règlement |